

La loi et la vie



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/06/20/31003-20140620ARTFIG00419-la-loi-et-la-vie.php>



L'éditorial d'Etienne de Montety.

Ainsi le rapporteur du Conseil d'État s'est prononcé pour que les médecins cessent d'alimenter et d'hydrater Vincent Lambert. Cette affaire, de quelque manière qu'on la considère, serre le cœur: l'état de l'intéressé depuis son accident, le chagrin de sa famille, ses déchirements publics, le dilemme dans lequel est plongé le corps médical ont remis à l'ordre du jour le débat autour de l'euthanasie - sur un mode poignant.

Cependant, rien ne doit dispenser de réfléchir. Avec Vincent Lambert, on ne se trouve pas précisément dans une situation d'acharnement thérapeutique stricto sensu mais de maintien en vie. Une vie à l'évidence réduite à sa plus simple expression. Une vie vulnérable, entièrement remise entre les mains de la médecine et de ses prodiges. «L'obstination déraisonnable» qui est en cause depuis le début de cette affaire concerne l'alimentation et l'hydratation du patient: combien sont-ils dans ce cas, âgés ou impotents, nourris par d'autres mains?

De son lit de douleur, celui qui est devenu un symbole et un enjeu pose la question: qu'est-ce qu'une vie? À quoi s'évalue-t-elle? À la capacité de manger, de parler, de ressentir? À partir de quel stade ne vaut-elle plus la peine d'être vécue? Des experts médicaux, l'Académie de médecine et le Comité national d'éthique ont déjà mis en garde le Conseil d'État contre une définition par trop restrictive de la vie, limitée à la seule «conscience».

Cette évolution a quelque chose de glaçant

Notre époque, désorientée par l'effacement des repères éthiques, s'est détournée des autorités morales ou religieuses traditionnelles, et préfère s'en remettre en dernier ressort à des juges: en 2014, on ne cherche plus la sagesse dans les grands textes sacrés mais dans des Codes et des arrêts. Cette évolution a quelque chose de glaçant.

On ne sait pas si mardi prochain le Conseil d'État suivra les conclusions de son rapporteur, préconisant l'interruption du «traitement», c'est-à-dire la mort. Mais ce jour-là, chacun devra avoir à l'esprit l'image d'Antigone acharnée à défendre la loi de l'humanité face à celle, implacable, de la cité de Créon.



Etienne De Montety

auteur **21 abonnés**

Etienne de Montety est né en 1965. Il dirige le Figaro littéraire depuis 2006 mais fréquente les mots depuis qu'il a appris à parler, à lire et à écrire.

[Lire le blog](#)